

## L'ERGONOMIE EN QUESTIONS

**LANCRY ALAIN**

Équipe ECCHAT. Faculté de Philosophie SHS  
Université de Picardie Jules Verne  
Campus. 80025 Amiens Cedex 1. France  
[alain.lancry@u-picardie.fr](mailto:alain.lancry@u-picardie.fr)

### Résumé

L'ergonomie contemporaine francophone est aujourd'hui questionnée à la fois par les disciplines qui la fondent et par les transformations du travail, des pratiques professionnelles et par les choix sociétaux. Paradoxalement, si elle historiquement et épistémologiquement une discipline d'intervention, c'est à travers les objets de recherche ergonomique que la question de l'évolution de l'ergonomie est posée. Au delà même des questions liées à l'évolution de la discipline, c'est aussi l'identité professionnelle des ergonomes qui est en jeu

**Mots clés :** Ergonomie, évolution, identité

## ERGONOMICS IN QUESTION

### Summary

Contemporary french tradition ergonomics is to day shaken at the same time by founding disciplines and work transformations, work practices and social évolutions. Paradoxically, although ergonomics is historically and epistemologically a practical discipline, research questions (about object, fields, methods) are emphasized. Beyond evolution of ergonomics, the professional identity of ergonomistes is dealt with these questions.

**Key words :** Ergonomics, evolution, identity

## L'ERGONOMIE, UNE DISCIPLINE PLURIELLE AUX OBJETS COMPLEXES

L'ergonomie est une discipline jeune puisque, comme le rappelle Wisner (2), le terme même d'ergonomie a été créé par Murrell en 1947 et le premier laboratoire créé en France le fut en 1954. Mais la jeunesse de cette discipline n'est pas sa principale caractéristique et ne justifierait pas à elle seule qu'on s'interroge sur son évolution. Ce qui distingue l'ergonomie, dans sa structure et dans ses domaines d'application, d'autres disciplines comme les sciences de l'éducation, ou la psychologie clinique, ou encore la médecine, c'est son rapport aux disciplines connexes qui participent à la construction de ses savoirs et de ses méthodes et c'est aussi les objets de recherche qu'elle se donne à étudier. En effet, si les sciences de l'éducation, comme l'ergonomie, s'appuient pour partie sur d'autres disciplines comme la sociologie, l'histoire et la psychologie des apprentissages, elles ont un champ d'application bien circonscrit et surtout relativement stable, c'est-à-dire dont l'évolution suit un rythme lent, sans à-coups. En revanche, le travail, étant sous l'influence de contextes organisationnels, technologiques, économiques et politiques, il connaît nécessairement des transformations liés aux choix économiques et politiques et aux avancées technologiques et organisationnelles qui sont, pour certaines d'entre elles, parfois brutales et rapides. De fait, le domaine du travail n'est pas un espace clos, en dehors d'influences diverses. C'est un espace qui est à la fois connecté avec d'autres espaces, parfois même imbriqué avec certains d'entre eux. Par conséquent, une question de recherche, une proposition d'aménagement, ne peuvent être traitées sans que soient convoqués d'autres points de vue que ceux de l'ergonome. Mais cette interaction disciplinaire ne se réduit pas à un emprunt de connaissances et de méthodes, nous y reviendrons plus loin.

Enfin, une autre particularité de l'ergonomie, qu'elle partage certes avec d'autres disciplines mais peut être de façon plus spécifique, repose dans le va-et-vient entre réflexions formelles et pratiques de terrain; les unes éclairant et enrichissant les autres. Cette double assise de l'ergonomie constitue le terreau d'une réflexion épistémologique comme le suggère Schwartz (4) dans ses travaux sur l'ergologie. Mais elle se traduit parfois et malheureusement de façon concrète par une sorte de dichotomie préjudiciable à la discipline. L'exemple le plus illustratif de cet affrontement artificiel est celui des supports de publications francophones. D'un côté, les revues, dites scientifiques, rapportant les recherches expertisées comme il se doit. De l'autre, les revues « de praticiens » dans lesquelles la dimension théorique doit être allégée pour ne pas rebuter « les ergonomes de terrain ». Opposer de cette façon caricaturale, chercheurs et praticiens, c'est nier la richesse même de notre discipline. Mais les discussions récentes sur l'opportunité de créer un nouveau support de publication pour combler le vide laissé par la disparition de la revue Performances Humaines et Techniques ont montré que les points de vue n'avaient guère évolué.

Ces quelques réflexions ne sont pas nouvelles. Toutefois, lors du précédent congrès de la SELF (4), à Toulouse, à l'occasion de plusieurs communications et discussions, le rejet, parfois véhément, d'un élargissement des problématiques ergonomiques à d'autres champs que celui de l'activité proprement dite a été surprenant. Un tel processus de défense disciplinaire peut être dangereux pour l'avenir même de l'ergonomie. Nous sommes là arrivés à ce que certains appellent les « frontières chaudes » de l'ergonomie. Si ce terme de frontières chaudes a l'avantage d'avoir la force évocatrice de la métaphore, il maintient le débat, sous forme de constat, au niveau de querelles de voisinage disciplinaire. Pourtant d'autres disciplines sont ou ont été confrontées à ce type de situation et pourraient inspirer notre propre réflexion. Tel est le cas de la psychologie cognitive et des neurosciences, de la sociologie et de l'économie et d'autres encore.

C'est donc à la fois l'articulation entre pratique et recherche, le rapport avec les autres disciplines et l'émergence de nouveaux objets de recherche qui constituent les trois pistes de réflexion sur le devenir de l'ergonomie.

## UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE ET SOCIAL EN ÉVOLUTION

La question de l'évolution (voire de la transformation) de l'ergonomie est-elle une question qui a du sens ? Une première attitude, de type corporatiste, consiste à rejeter la question en considérant que l'ergonomie a définitivement enfermé ses objets (d'intervention et de recherche) et ses méthodes dans un domaine fini, aux frontières immuables. On peut alors s'interroger sur le devenir d'une discipline, arrêtée sur elle-même, au sein d'une communauté de disciplines connexes en pleine évolution. Le danger étant, dans ce cas de figure, d'aller vers une « dilution » des objets d'étude au sein de ces disciplines, l'ergonomie devenant, comme c'est malheureusement souvent le cas, une sorte d'alibi permettant de faire semblant qu'on s'intéresse d'abord à l'opérateur ou à l'utilisateur plutôt qu'au processus technique ou organisationnel. Par ailleurs, comme on le signalait plus haut, l'ergonomie est de fait, par la nature même du domaine de son exercice, au sein d'un ensemble de contextes, de toutes natures, qui nécessairement agissent sur elle. Les transformations de ces contextes, leur évolution, ont nécessairement des conséquences sur l'ergonomie. Une position de statu quo serait alors intenable. Bien sûr, les ergonomes ne sont pas isolés des contextes. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les programmes des derniers congrès. Jamais les termes de transformations et de changements n'ont été si présents dans les préoccupations des ergonomes et dans les programmes de leurs travaux. Non qu'ils succombent à un effet de mode mais ils savent trop que les changements d'ordre technologique, organisationnel, économique et politique ont toujours un effet sur les pratiques de travail, sur la relation et le sens du travail.

## ERGONOMIE OU SCIENCES ERGONOMIQUES ?

En supposant que l'ergonomie reste à l'écoute des contextes dans lesquels elle est inscrite, une seconde piste de réflexion se situe dans les relations qu'elle entretient avec les autres disciplines qui ont participé à sa naissance et à son développement. Certaines d'entre elles sont bien présentes. C'est le cas de la sociologie, de la psychologie, de la médecine. On peut regretter cependant que d'autres soient encore, du moins dans le champ de l'ergonomie de l'activité, si peu sollicitées. L'économie, les sciences de la gestion, les sciences de l'ingénieur, constituent des gisements de connaissances peu exploités et des potentialités d'objets de réflexion encore ignorées. Toutefois, il faut se garder de réduire la relation de l'ergonomie avec d'autres disciplines à une relation univoque faisant de l'ergonomie un simple réceptacle des avancées des autres disciplines. Or ce sont en fait les interactions disciplinaires qui constituent les échanges. En s'appropriant les connaissances des autres disciplines, en les transformant, l'ergonomie contribue également au développement de ces disciplines. L'apport de l'ergonomie aux autres disciplines est encore de nos jours insuffisamment souligné.

Pour illustrer notre propos, rappelons le débat actuel sur la pertinence ou non de créer, au sein de la Société Française de Psychologie, d'une section de psychologie ergonomique. En relisant l'ouvrage coordonné par Leplat (3) et intitulé « l'analyse du travail en psychologie ergonomique », on constate que la notion de psychologie ergonomique implique de centrer l'analyse du travail sur l'analyse de l'activité (1) qui n'est qu'une partie de l'analyse ergonomique du travail. C'est dire qu'on se situe au cœur de la relation entre l'agent et la

tâche et que, en rapatriant la psychologie au cœur de l'ergonomie, on renforce cette dernière plutôt qu'on ne l'affaiblit et en même temps on enrichit la psychologie. Au delà de l'intégration des connaissances et des méthodes d'autres disciplines pour reprendre les propos de Daniellou (2), qu'on ne peut réduire à un emprunt et encore moins à une transposition, c'est bien renforcer le point de vue ergonomique que de se référer à une psychologie ergonomique. Quoi qu'il en soit, dans une configuration d'interactions, la transformation ou l'évolution d'un des éléments retentit nécessairement sur les autres éléments. Comment l'ergonomie va-t-elle se positionner face à ces changements ? Faut-il, comme c'est maintenant le cas dans le champ des sciences cognitives (qui ont, comme chacun le sait, rassemblé autour d'objectifs communs, un nombre important de disciplines, au départ étrangères les unes aux autres, comme la philosophie des sciences, la linguistique, l'informatique et les neurosciences) envisager de définir et d'organiser les sciences cognitives ?

## **DE NOUVEAUX OBJETS D'ÉTUDE ET D'INTERVENTION**

Le troisième axe de réflexion se rapporte aux objets de recherche et d'intervention ergonomique. Nous sommes tous témoins que des nouveaux objets de recherche interpellent l'ergonomie. Ils se renvoient à de nouvelles pratiques ou à de nouvelles conditions de travail ou d'organisation du travail. La plupart d'entre eux ont tendance à la fois à repousser les frontières de l'espace ergonomique et à importer de nouveaux concepts ou notions. Deux exemples sont, de ce point de vue illustratif. Le premier relève de ce qu'on appelle désormais la santé au travail : le vieillissement de la population, la souffrance au travail, de nouveaux métiers centrés sur la relation à autrui (client, usager, etc.), les collectifs de travail, etc. , bref toutes une série de facteurs agissent sur la santé de l'homme au travail et constituent des éléments qui sont désormais dans le champ de l'ergonomie. Faut-il pour autant définir une ergonomie de la santé comme certains élaborent une psychologie de la santé ? L'autre exemple se rapporte au problème actuel du temps de travail (et de sa réduction). La question du temps de travail ne peut plus être posée par rapport au seul cadre du travail : les implications sur les autres domaines de vie sont trop nombreuses et trop importantes pour qu'elles soient exclues de la réflexion. Faut-il cependant déclarer, comme certains le souhaitent, que la vie hors travail ne peut être un objet d'étude de l'ergonomie alors qu'en fait, elle éclaire les transactions menées au sein de la vie de travail ? Nous pourrions multiplier les exemples, certains illustrant la réorganisation des thématiques traditionnelles au sein même de l'ergonomie (celui de l'ergonomie cognitive est à mon sens tout à fait illustratif de ce cas de figure), d'autres soulignant la nécessaire expansion du domaine si l'on veut capter certains faits dans leur dimension entière.

## **CONCLUSION**

L'ergonomie est de fait interpellée par les transformations du travail qu'elle essaye de saisir, de comprendre et d'intégrer dans ses analyses. Cela se traduit par des modifications des rapports traditionnels aux disciplines connexes et aux objets d'étude. Il importe aujourd'hui d'entreprendre une réflexion de fond sur le devenir de l'ergonomie en tant que discipline de recherche et que discipline d'intervention, devenir qui pose la question de la formation des ergonomes. Cette communication n'a de sens qu'à contribuer à participer à cette réflexion.

## RÉFÉRENCES

- (1) Clot Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Octares Editions Toulouse.
- (2) Daniellou F. (1996). *L'ergonomie en quête de ses principes.*, Octares Editions Toulouse.
- (3) Leplat J. (1992). *L'analyse du travail en psychologie ergonomique*. Octares Editions Toulouse.
- (4) Schwartz Y. (1997). *Reconnaissances du travail, pour une approche écologique*. Octares Editions Toulouse.
- (5) Mélier B., Queinnec Y. (2000). *Communication et travail. Actes du XXXVème congrès de la SELF*. Octares Editions Toulouse.